

Déclaration Statutaire

Mailloux, François, St-Anne-des-Plaines, DDN : 1978 
(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que je suis devant Emmanuel Morin, de la Commission d'enquête entre les autochtones et certains services publics. Nous sommes le 3 avril 2018.

... « la portion de l'entrevue dans laquelle le déclarant parle des fait de la cause qui sont à l'origine de sa sentence de détention n'ont pas été transcrits car cette portion de l'entrevue a été jugée hors mandat. »...

Q1 : Dans cette situation précise, crois-tu que le fait d'être autochtone avait un impact?

R1 : Je ne suis pas certain de vouloir aller de l'avant parce qu'eux autres, ils n'ont pas su. Je sais que mon ami qui est décédé, il est autochtone, il avait sa carte et il était connu des policiers. Étant donné que j'étais sur une interdiction, est-ce qu'ils ont voulu..., je ne sais pas.

Quand je suis arrivé en prison, ils ne m'ont jamais demandé si j'étais autochtone. J'ai fait quatorze mois (14) au provincial.

Q2 : Où étais-tu au provincial?

R2 : J'étais à St-Jérôme les deux (2) premiers mois et quand je n'ai pas obtenu ma libération sous caution, ils m'ont transféré à Bordeaux. À tous les mois et demi je passais à Mont-Laurier, je partais de Bordeaux, il me transférait à St-Jérôme, je passais la fin de semaine, le lundi je partais pour Mont-Laurier, je revenais le lundi soir puis le mardi il me transférait à Bordeaux. Onze fois comme cela pendant quatorze (14) mois. J'ai demandé à voir un psychologue car je ne dors pas. Aussitôt qu'il faisait noir, je voyais mon chum mort à côté de moi.

Q3 : Cette situation, à quel établissement étais-tu?

R3 : Lorsque j'étais à St-Jérôme.

Je n'ai jamais eu de réponses pour voir un psychologue et lorsque j'ai vraiment fait des pressions, ils m'ont transféré à Bordeaux. À Bordeaux, ils m'ont donné des Romérons, des pilules pour dormir et ils m'ont dit si tu veux parler, on a un aumônier.

Q4 : Aviez-vous revendiqué des services en lien avec votre statut d'Autochtone?

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi, _____

À _____ le _____

R4 : Non, parce qu'à ce moment-là, ils ne m'ont jamais demandé si j'étais Autochtone et je n'ai jamais des personnes à l'entour de moi qui recevait des services en lien avec son statut d'Autochtone. Il n'a jamais rien qui m'indiquait que je pouvais. C'est vraiment quand je suis arrivé au centre de détention fédéral, une personne m'a demandé si je me considère Autochtone et si j'ai de la famille autochtone. J'ai dit oui, je suis de la descendance des Hurons du côté de mon père. On m'a demandé voulez-vous recevoir un suivi comme Autochtone? J'ai répondu Oui.

X _____

Enquêteur

X _____

Déclarant